

# CERTIFICAT D'ENGAGEMENT et CONDITIONS DE PLACEMENT du LAGOMORPHE (lapin)

*La loi du 30 novembre 2021, visant à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes, met en place un certificat d'engagement et de connaissance obligatoire pour tout nouvel acquéreur d'animal de compagnie. Ce certificat permet aux adoptants de prendre connaissance des besoins essentiels de l'animal et des implications d'une telle adoption.*

Je certifie avoir pris connaissance de toutes les conditions ci-dessous au moment du placement de l'animal :

**1. Dès la signature du présent contrat, je reconnais être RESPONSABLE DE L'ANIMAL (code civil : article 1385\*). J'en assume ainsi l'entière responsabilité en ce qui concerne les dégâts, blessures ou accidents que celui-ci pourrait occasionner. Du fait de la présente adoption, je donne décharge au Refuge Saint Roch d'Etoile sur Rhône de toute responsabilité.**

**2. Les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux des lagomorphes**

**Pour respecter les besoins physiologiques du lagomorphe, vous devez veiller à ce que :**

- Le lagomorphe soit nourri et abreuvé à sa faim et qu'il ne souffre pas de malnutrition : le lagomorphe doit avoir accès à l'eau en permanence et elle doit être renouvelée tous les jours ; il doit bénéficier d'une nourriture en quantité appropriée correspondant à ses besoins en fonction de sa race et de son âge et il doit avoir accès à du foin fréquemment renouvelé.
- Le lagomorphe soit exempt de douleur, de lésion et de maladie : le lagomorphe ne doit pas subir de mauvais traitements (il est interdit d'exercer des violences volontaires sur l'animal mais également de lui imposer des attaches qui sont susceptibles de le blesser) et il ne doit pas être laissé sans soin en cas de blessure ou de suspicion de maladie.
- Le lagomorphe ne ressent ni peur ni détresse : ses conditions de détention ne doivent pas induire chez lui des souffrances psychiques (vous ne devez pas inspirer la peur ou être source de détresse ; si le lagomorphe est exposé à une source de stress, il doit pouvoir se réfugier dans un endroit où il se sent en sécurité).

**Pour respecter les besoins comportementaux du lagomorphe, vous devez veiller à ce que :**

- Le lagomorphe bénéficie d'un certain confort physique : il doit être à l'abri des intempéries et des températures trop froides ou trop chaudes ; il doit disposer d'une cage suffisamment grande comportant des jeux et cachettes mais également un coin litière dédié ; il doit être maintenu dans un bon état d'hygiène corporel ; son état de santé doit être particulièrement contrôlé, le lagomorphe n'exprimant pas ou que peu la douleur ; la cage doit être régulièrement nettoyée.
- Le lagomorphe puisse exprimer un comportement naturel à son espèce : il ne doit pas être continuellement enfermé dans une cage, il doit bénéficier chaque jour de périodes de repos, de caresses et d'attention mais également de périodes où il vit en liberté (sous surveillance obligatoire).

**Pour satisfaire les besoins médicaux du lagomorphe, vous devez veiller à ce que :**

- Un rappel de vaccin soit administré chaque année à votre lagomorphe. Les vaccinations recommandées sont les suivantes : myxomatose et la maladie hémorragique virale du lapin.

- Le lagomorphe bénéficie d'un déparasitage interne (vermifuge) 2 fois/an et d'un déparasitage externe (antipuces et anti-tiques) au minimum 2 fois/an (à la fin de l'été et au début du printemps).

**3. Les implications financières et logistiques liées à la satisfaction des besoins physiologiques, comportementaux et médicaux du lagomorphe tout au long de sa vie**

**Adopter un lagomorphe engendre les implications logistiques suivantes :**

- Avoir de la disponibilité pour l'accueil du lagomorphe dans votre foyer.
- Faire garder votre lagomorphe en cas d'absence.

**Adopter un lagomorphe engendre les implications financières suivantes :**

- Achats lors de l'arrivée du lagomorphe : cage et enrichissement, gamelles, litière, cage de transport pour un budget minimum de 100€.
- Budget « alimentation et litière » : en moyenne, à partir de 320 €/an.
- Rappel de vaccin : en moyenne, 60€/an.
- Déparasitage interne et externe : en moyenne, 50€/an.
- Budget « garde » de l'animal : en moyenne, à partir de 12€/jour.

4. Avant son adoption, l'animal est vu par un vétérinaire travaillant avec le refuge St Roch. Le refuge n'a pas toujours eu l'entière connaissance des antécédents des animaux qu'elle recueille.
5. J'ai bien noté que **le Refuge St Roch ne prend pas en charge les frais vétérinaires survenant après l'adoption, y compris les vaccinations**. Par conséquent, aucun remboursement des frais vétérinaires ne seront réglés dans le cas contraire.
6. En cas de perte de l'animal, je m'engage à prévenir le Refuge St Roch d'Etoile sur Rhône dans un délai maximum de deux jours et à utiliser tous les moyens pour le retrouver.
7. En cas de décès de l'animal par maladie ou accident, je m'engage à prévenir le Refuge St Roch d'Etoile sur Rhône dans un délai maximum de deux jours, en justifiant la raison du décès.
8. Les changements d'adresse seront rapidement signalés le Refuge St Roch d'Etoile sur Rhône.
9. Je donne le droit au Refuge St Roch d'Etoile sur Rhône de vérifier les conditions de vie de l'animal. Si des mauvais traitements sont constatés, l'association pourra me reprendre l'animal sans conditions et sous réserve des pénalités légales susceptibles de m'être appliquées.
10. Si je désire me séparer de l'animal, je dois en avertir le Refuge St Roch d'Etoile sur Rhône avant d'entamer des démarches.

*\* Article 1385 du Code civil*

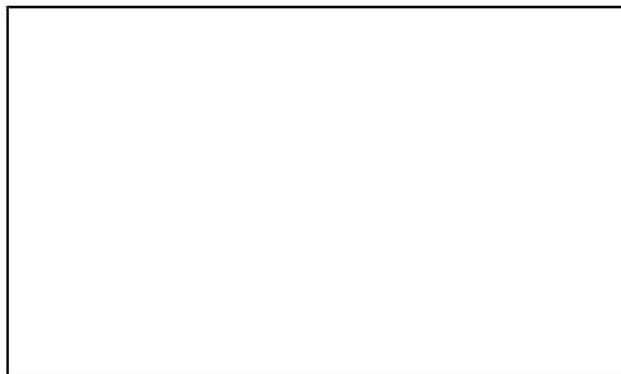
*Créé par Loi 1804-02-09 promulguée le 19 février 1804*

*Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.*

Date, lieu et signature de l'acquéreur précédée de la mention « Je reconnais avoir pris connaissance des besoins du lagomorphe ci-dessus énoncés et m'engage expressément à les respecter »



Date, lieu et signature de la personne qui délivre le certificat



**Nom et prénom de l'adoptant :**